



## Etablissements et services d'éducation et d'hébergement Région wallonne (SCP 319.02)

Services résidentiels, d'accueil de jour et de placement familial pour personnes handicapées, Centres pour adultes en difficulté

### PRIME DE FIN D'ANNEE 2018

La prime de fin d'année se compose de deux parties :

- une partie fixe : € 491,91 ;
- une partie variable: 2,5 % du salaire brut de base d'octobre 2018 x 12.

#### Conditions d'octroi :

##### PERIODE DE REFERENCE :

- 1 janvier au 30 septembre inclus.

##### AU PRORATA :

- Pour les travailleurs à temps partiel ;
- Pour les travailleurs entrés en service ou ayant quitté au cours de la période de référence.

##### MODE DE CALCUL DES PRIMES AU PRORATA :

- 1 mois d'occupation au cours de la période de référence = 1/9 de la prime ;
- En service avant le 13<sup>ème</sup> jour du mois = le mois compte complètement.

##### SONT EXCLUS :

- En cas de licenciement pour faute grave ;

##### Date de paiement:

- Dans le courant du mois de décembre ;
- Ou le mois de sortie.

